

	<b>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ESPACE CONCOURS-ECOLES</b>	<b>CIMIEZ</b>		<b>1 Page 1</b>
	<b>NOTE D'INFORMATION</b>	<b>COURRIER</b>		
		Création	MàJ	Vérification
		14/01/2016	04/02/2016	05/02/2016
<b>INFORMATION COMMUNICATION</b>	Elaboration : François GAYTTE Poste 34660	Approbation	Diffusion	Application
		05/02/2016	08/02/2016	Jusqu'au 07/03/2016

## **ECOLE DE CADRES DE SANTE**

### **INFIRMIERS TECHNICIENS DE LABORATOIRE**

SESSION DE SEPTEMBRE 2016 A JUIN 2017

### **NOMBRE DE PRISES EN CHARGE : 10**

L'épreuve d'admission du concours d'entrée se déroulera en mars 2016.

La scolarité s'effectue à temps complet de septembre 2016 à juin 2017.

Peuvent prétendre au bénéfice des Etudes Promotionnelles les **personnels infirmiers et techniciens de laboratoire** ayant effectué au moins 5 ans d'exercice de leur profession dans un établissement d'hospitalisation public à la date d'entrée à l'école.

#### Pour les agents en CDI :

La prise en charge des études promotionnelles est conditionnée à une intégration à l'issue de la scolarité dans le statut de la fonction publique hospitalière avec mise en stage

Les agents intéressés et remplissant les conditions requises sont invités :

1) à faire acte de candidature au concours auprès de :

**L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE DE LA CROIX ROUGE DE NICE**  
**17, avenue Cap de Croix à NICE**  
**(Tel. : 04.93.53.68.68)**

**AVANT LE 15 FEVRIER 2016**

2) et à solliciter, le bénéfice des Etudes Promotionnelles en demandant l'imprimé d'inscription auprès de la :

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
**ESPACE CONCOURS-ECOLES**  
**HOPITAL DE CIMIEZ**  
**Poste : 34654**

**AVANT LE 07 MARS 2016**

Les prises en charge pourront être accordées, dans la limite des possibilités budgétaires, en contrepartie d'un contrat « d'engagement de servir » auprès d'un établissement public de santé équivalent au triple de la durée de la formation.

La Directrice du Pôle Ressources Humaines

  
Karine HAMELA